



De l'histoire de l'adoption au Québec à la recherche des origines en adoption internationale

Séminaire international sur la recherche des origines
Montréal, 27 mai 2019

Luce de Bellefeuille



Un voyage...

- Un voyage en cinq étapes dans l'historiographie québécoise de la protection de l'enfance
- 



Première étape du voyage, 1534 -1760

(+ ou - 225 ans)

- Période de colonisation : chaque vie compte
- Bureaux des pauvres et le clergé



Deuxième étape, 1760-1900

(+ ou - 140 ans)

- Démantèlement de l'organisation seigneuriale
 - Église conserve l'hégémonie sur l'assistance sociale
 - Ouverture à de nouveaux modèles
- 



Troisième étape, 1900 – 1925

(+ ou - 25 ans)

- Ingérence de l'État
- Première loi d'adoption (1924)
- Église revient en force
- Secret et confidentialité s'ancrent dans les mœurs



Quatrième étape, 1925 – 1995

(+ ou – 70 ans)

- Protection de l'enfance suscite un débat social
- Développement d'approches innovantes
- Remise en question du « religieux » dans la sphère publique
- Loi de protection de la jeunesse (1979) et du Secrétariat à l'adoption internationale (1982)



Terme du voyage, 2000 à aujourd'hui

(+ ou - 20 ans)

- Loi de mise en œuvre de la Convention internationale de La Haye de 93 (2004)
- Demandes de recherche des origines en adoption internationale
- Coresponsabilité face au respect de ce droit fondamental